



Stéphane Michaud - PRÉSIDENT

Le 30 novembre 2016

Le Bureau de l'AFDS

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Un appel à la mobilisation nationale des trois corps de direction de la fonction publique hospitalière pour ce 30 novembre a été lancé. Contrairement au mouvement de 2012, l'AFDS n'a pas exprimé de ligne de conduite à ses adhérents pour deux raisons :

- L'appel n'est pas lancé par l'ensemble des partenaires sociaux et, l'AFDS, association professionnelle, souhaite garder sa neutralité à l'égard de ceux-ci. AFDS et partenaires sociaux sont complémentaires.
- Le mouvement concerne les trois corps de direction alors que l'AFDS représente les seuls Directeurs des Soins

Cependant, l'AFDS souhaite faire part de **son incompréhension et de son désappointement sur les évolutions en cours et le décalage** avec le contenu du discours de Mme La Ministre, lors de sa venue aux Journées d'étude de l'AFDS à Tours. Mme la Ministre a témoigné de sa confiance en la capacité des directeurs des soins à être les artisans de la mise en œuvre des réformes, à être force de propositions et d'actions et enfin à être les promoteurs du service public hospitalier.

L'AFDS n'a jamais souhaité une fusion avec le corps des directeurs d'hôpitaux. Elle demande **une révision des grilles indiciaires juste et à la hauteur des responsabilités des directeurs des soins, c'est-à-dire équivalente aux directeurs d'hôpital.** (Tout comme pour la PFR)

L'AFDS porte l'idée d'un véritable travail de collaboration, de coresponsabilité, de coordination entre tous les acteurs de santé au service des usagers. L'engagement des directeurs des soins, même s'il est salué, doit être reconnu par le statut.

L'AFDS restera, comme elle l'a toujours été, vigilante et déterminée. Lors de notre participation au séminaire, annoncée par Madame la Ministre, sur l'évolution des métiers de direction, nous serons mobilisés, acteurs et constructifs pour que ses services et le ministère de la fonction publique prennent en considération nos responsabilités et l'évolution future de nos exercices territoriaux.

Le 30 novembre 2016

Le Bureau de l'AFDS